

Eric Tabouelle  
Normandie 1  
98 avenue de Bretagne  
BP 81514  
76038 ROUEN Cedex

A nos Partenaires et parties prenantes,

Le 27 mars 2016

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le Progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien la publication de notre dernière communication et enfin une mesure des resultants obtenus ou escomptés.

Nous avons le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès compte-tenu de l'actualité chargée de notre Entreprise ces derniers mois.

En effet, notre déménagement de locaux courant novembre, le départ de la société fin décembre de la personne chargée de la gestion administrative du dossier du Global Compact ainsi qu'une forte actualité liée à notre politique RSE (réunions externes, formation de collaborateurs...) ont notamment bousculé notre organisation et ne nous ont pas permis techniquement de rédiger notre première communication sur le progrès.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 25 juin 2016 au plus tard.

Bien cordialement,

Eric Tabouelle  
Président Directeur Général